



Politique ESG Dynasty AM

Signatory of:



Table des matières

1. Introduction de la politique ESG.....	3
2. Définitions.....	4
3. Objectifs et périmètre de la politique ESG	7
4. Les objectifs de Dynasty AM S.A.....	9
5. Comment réaliser ces objectifs ?	9
6. Nos objectifs pour les années 2021-2022	10
7. Notre transition vers la classification article 8 (SFDR)	11
Pilier 1 : Taux de couverture ESG et notation ESG de nos portefeuilles.....	11
Pilier 2 : La mise en œuvre en amont d'une politique formelle d'exclusion	13
Pilier 3 : Suivre, analyser et agir vis à vis des « Controverses »	14
Pilier 4 : Les principes du Pacte mondial des Nations Unies.....	17
Pilier 5 : Le « Comité d'investissement » de Dynasty AM.....	19
Index and reference benchmark	20
8. Politique de « Stewardship » et communication (interne/externe)	21
9. Annexes	23

1. Introduction de la politique ESG

Dynasty AM S.A. est une société de gestion de portefeuille luxembourgeoise (UCITS, AIF et gestion discrétionnaire), agréée par la CSSF et créée par des spécialistes des marchés de crédit. La société est indépendante de toute autre institution et appartient entièrement à ses membres fondateurs ce qui lui permet de gérer les avoirs de ses clients de façon objective et sincère. Dynasty AM S.A. offre aux clients institutionnels, privés et Family Office une gamme d'OPCVM investis en obligations classiques et convertibles. Nos intérêts sont directement associés à ceux de nos clients et notre politique d'investissement est le fruit d'un travail d'équipe et d'un échange permanent d'idées.

La philosophie ESG (Environnement, Social et Gouvernance) de Dynasty AM S.A. repose sur le postulat qu'il existe une corrélation positive entre, la prise en considération des critères extra-financiers et la génération de valeur ajoutée. Nous souhaitons ainsi obtenir le meilleur couple rendement risque sur le long-terme pour nos clients, en intégrant les critères ESG à notre analyse financière.

Cette politique a été rédigée par un groupe de travail au sein de Dynasty AM S.A. (composé de Philippe HALB, Laurent PLUCHARD, Henri RAYOT et Simon ROGER), en s'appuyant notamment sur le guide mis à disposition par les PRI (*Principles for Responsible Investment*) qui s'intitule « *Politique d'investissement : Processus & Pratiques* ».

Cette politique a été approuvée par le Conseil d'Administration de Dynasty AM S.A. le 16 septembre 2021 et sera revue au moins une fois par an.

2. Définitions

ESG (Environnement, Social et Gouvernance) (Novethic):

- Le critère **environnemental** tient compte de : la gestion des déchets, la réduction des émissions de gaz à effet de serre et la prévention des risques environnementaux.
- Le critère **social** prend en compte : la prévention des accidents, la formation du personnel, le respect du droit des employés, la chaîne de sous-traitance (« supply chain ») et le dialogue social.
- Le critère de **gouvernance** vérifie : l'indépendance du conseil d'administration, la structure de gestion et la présence d'un comité de vérification des comptes.

Intégration des critères ESG (Novethic): L'intégration ESG consiste à prendre en compte dans la gestion classique (appelée aussi « mainstream ») divers critères environnementaux, sociaux ou de gouvernance (ESG) clés et à les mettre à disposition de l'ensemble des équipes de gestion afin de favoriser la prise en compte de l'ESG directement au cœur des paramètres d'analyse financière et dans la construction des portefeuilles.

Vigeo Eiris est une agence de notation extra-financière internationale fondée en 2002, la société « *évalue le niveau d'intégration par les organisations de facteurs sociaux, environnementaux et de gouvernance à leur stratégie, leurs opérations et leurs fonctions managériales. Avec en ligne de mire, la promotion de la performance économique et de l'investissement responsable, sources de création de valeur durable.* » Vigeo Eiris

Stewardship : La politique de « Stewardship » est l'utilisation de l'influence des investisseurs institutionnels pour maximiser la valeur globale à long terme, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs, dont dépendent les rendements et les intérêts des clients et des bénéficiaires.

PRI (« Principles for Responsible Investment »): initiés dès 2005 par Kofi Annan sous l'égide de l'ONU, les PRI sont une initiative volontaire d'appliquer les six principes suivants :

1. Prise en compte des questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.
2. Être des investisseurs actifs en prenant en compte les questions ESG dans les politiques et pratiques d'actionnaires.
3. Demander aux entités dans lesquelles les investissements sont faits de publier des informations appropriées sur les questions ESG.
4. Favoriser l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.
5. Travailler ensemble pour accroître l'efficacité dans l'application des Principes.
6. Rendre compte individuellement des activités et des progrès dans l'application des Principes.

1 Nous prendrons en compte les questions ESG dans les processus d'analyse et de décision en matière d'investissements.

2 Nous serons des investisseurs actifs et prendrons en compte les questions ESG dans nos politiques et pratiques d'actionnaires.

3 Nous demanderons aux entités dans lesquelles nous investissons de publier des informations appropriées sur les questions ESG.

4 Nous favoriserons l'acceptation et l'application des Principes auprès des acteurs de la gestion d'actifs.

5 Nous travaillerons ensemble pour accroître notre efficacité dans l'application des Principes.

6 Nous rendrons compte individuellement de nos activités et de nos progrès dans l'application des Principes.



Le Pacte Mondial : Lancé en janvier 2000 au Forum économique mondial de Davos par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, le Pacte mondial vise à «unir le pouvoir des marchés à l'autorité des idéaux individuels».

Il s'appuie sur 10 principes relatifs aux Droits de l'homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption.

Principe 1 : Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme.

Principe 2 : Les entreprises sont invitées à veiller à ne pas se rendre complices de violations des droits de l'homme.

Principe 3 : Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective.

Principe 4 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire.

Principe 5 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'abolition effective du travail des enfants.

Principe 6 : Les entreprises sont invitées à contribuer à l'élimination de toute discrimination en matière d'emploi et de profession.

Principe 7 : Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement.

Principe 8 : Les entreprises sont invitées à prendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement.

Principe 9 : Les entreprises sont invitées à favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

Principe 10 : Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

3. Objectifs et périmètre de la politique ESG

Depuis plusieurs années, Dynasty AM S.A. est concernée par les enjeux liés à l'intégration des critères extra financiers, cela fait maintenant 2 ans que nous nous donnons des objectifs pour concrétiser notre vision et nos engagements. Nous avons dès lors franchi plusieurs étapes importantes.

Tout d'abord en 2018, cette année a vu l'initiation de notre contrat avec la société mondialement reconnue Vigeo Eiris pour l'analyse extra-financière.

Nous avons dans un second temps, mis en place la notation ESG de nos portefeuilles via les outils de notre partenaire (cf exemple en Annexe, *Figure 1 : Notation ESG du fonds Quilvest Credit SUB (30 Avril 2021)*). Ce contrat avec Vigeo Eiris couvre ainsi les plus grandes sociétés européennes cotées sur les marchés financiers, mais également un grand nombre de sociétés non européennes. Puis, l'année 2019 fut celle de la signature des PRI, concrétisant une fois de plus nos engagements.

Enfin en 2020, Dynasty AM S.A. émet sa première politique ESG qui s'applique sur l'ensemble des fonds UCITS de droit luxembourgeois et de droit français, ce qui représente environ 92% des encours gérés par la société (au 31 Décembre 2020). L'ensemble des fonds concernés est disponible sur notre site internet à l'adresse suivante : <http://www.dynasty-am.lu/fonds/>. La prochaine étape sera l'émission du premier rapport annuel.

	% Couverture ESG (en date du 31.12.2020)		% Couverture ESG (en date du 31.12.2020)
Dynasty Global Convertibles	92%	Quilvest Euro Yield	72%
Quilvest Convertibles Europe	98%	Quilvest Bonds Euro Short Term	96%
Quilvest Credit Sub	97%	CBP Select Corporate 2023	92%
Dynasty High Yield 2026	87%	Dynasty Corporate Bonds 0-2.5	84%

2018

Contrat avec la société Vigeo Eiris pour l'analyse extra-financière

vigeo eiris

2019

DYNASTY AM
Signataire des PRI

 PRI | Principles for Responsible Investment

2020

Augmentation du coverage ESG de nos fonds

Coverage ESG moyen de nos fonds au 31/12/2020 :
92.38%
(pondéré par les Encours Sous Gestion)

2021

Article 8 (SFDR) :
Dynasty Global Convertibles
Dynasty Convertibles Europe
Dynasty Credit Sub

4. Les objectifs de Dynasty AM S.A.

Les objectifs établis par le groupe de travail ont été déterminés sur la base des PRI.

- **Intégrer** les critères ESG dans notre processus d'investissement
- **Sensibilisation** et **Formation** de nos équipes en interne
- **Transparence** et **Reporting** de l'intégration des critères ESG
- **Promouvoir** les critères ESG via notre force de vente

5. Comment réaliser ces objectifs ?

Pour réaliser nos objectifs nous nous appuyons notamment sur les données de la société Vigeo Eiris, qui nous permettent de couvrir tout un panel de sociétés européennes et non européennes. Nous avons ainsi accès à un rapport complet détaillant la notation des sociétés. De plus, l'ensemble des portefeuilles couverts sont mis à jour chaque mois sur l'extranet de Vigeo Eiris, ce qui nous permet d'avoir une vue détaillée, globale et à jour de ces portefeuilles. Pour les investissements non couverts, Dynasty AM s'appuie sur ses propres analyses internes.

En ce qui concerne la sensibilisation des collaborateurs de Dynasty AM S.A., un rapport ESG est envoyé chaque mois directement sur les adresses mails. Ce rapport ESG comprend une fiche synthétique sur chaque portefeuille (cf exemple en Annexe, *Figure 1 : Notation ESG du fonds Quilvest Credit SUB au 30 Avril 2021*). Nous envoyons également la notation de l'ensemble des sociétés couvertes, présentes dans nos portefeuilles, avec une précision sur la variation de cette notation. Un « Top 10 » et « Bottom 10 » est également réalisé (cf Annexe, *Figure 2: Top 10 des variations de la notation ESG au 30/04/2021* et *Figure 3: Bottom 10 des variations de la notation ESG au 30/04/2021*). Un rapport de controverse est également envoyé chaque mois, ce rapport résume chaque «controverse critique» (telle que définie ci-après) à laquelle nos fonds peuvent être exposés.

Un rapport ESG est publié mensuellement sur notre site internet pour nos fonds qui sont catégorisés SFDR Article 8 (Figure 4 et suivantes : Rapport ESG mensuel). Ce rapport ESG est produit pour chaque fonds géré par Dynasty AM, quelle que soit son implication ESG, afin de créer une base de données standard interne.

Tous ces rapports sont disponibles pour chaque employé de Dynasty AM. Notre force de vente et notre équipe commerciale peuvent communiquer nos données ESG directement et de manière transparente à nos clients (des ventilations supplémentaires peuvent être demandées par nos clients si nécessaire).

Nous communiquons sur nos avancées auprès des instances dirigeantes, lors du comité mensuel des dirigeants passant en revue les investissements, au travers d'une revue détaillée.

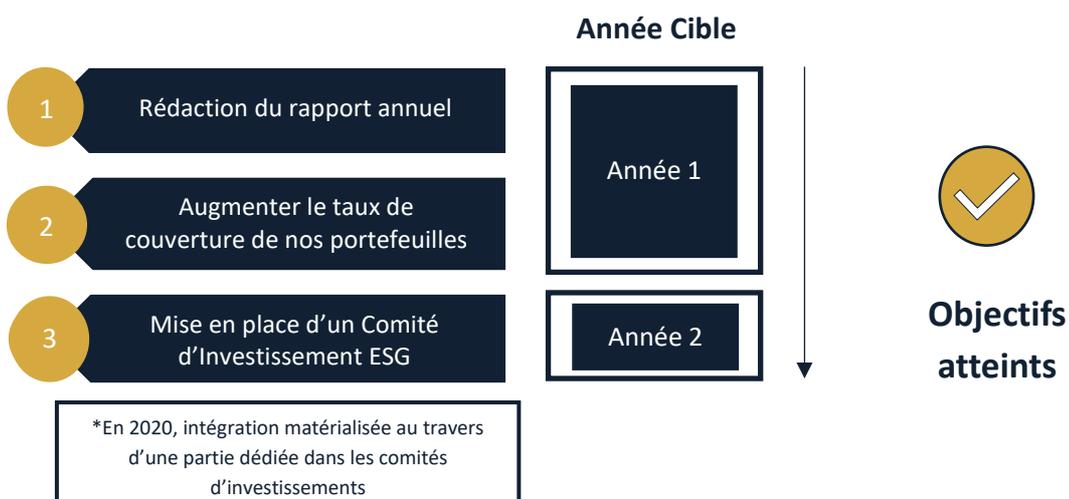
6. Nos objectifs pour les années 2021-2022

Dynasty AM S.A. reste tournée vers l'avenir, nous souhaitons avoir une réelle vision, une réelle démarche de progression. Nos objectifs pour les 2 prochaines années s'articuleront donc autour de 3 axes :

Nouveaux Objectifs 2021 -2022:



Rappel Objectifs 2020 -2021:



7. Notre transition vers la classification article 8 (SFDR)

Pour le troisième et le quatrième trimestre 2021, nous avons décidé d'aller plus loin dans la formalisation de notre engagement et avons engagé une démarche vers une classification SFDR 8 pour notre gamme de fonds. Nous avons décidé que les fonds phares suivants seront « migrés » en premier :

- Dynasty Convertibles Europe
- Dynasty Credit Sub
- Dynasty Global Convertibles

Les fonds conserveront leur processus d'investissement existant qui consiste à prendre en compte toutes les informations conduisant à une décision d'investissement, qu'elle soit financière ou extra-financière (ESG). Par conséquent, les fonds favorisent, entre autres, les caractéristiques environnementales, sociales et de gouvernance (comme le prévoit l'article 8 SFDR). Ils n'auront pas d'objectif d'impact ESG en tant que tel ou d'objectif d'investissement durable et ne passeront donc pas à l'article 9 SFDR. Cependant, nous formaliserons encore plus les caractéristiques ESG existantes des fonds et nous communiquerons formellement sur celles-ci en interne et en externe.

Les caractéristiques ESG intégrées dans nos processus d'investissement et de construction de portefeuille seront organisées à l'avenir autour des 5 piliers suivants :

Pilier 1 : Taux de couverture ESG et notation ESG de nos portefeuilles

Une «couverture ESG» d'au moins 90 % pour les fonds dont l'univers d'investissement est européen, ce qui signifie qu'à tout moment, au moins 90 % des portefeuilles concernés seront notés sur les caractéristiques ESG. Le scoring en question est fourni par notre prestataire externe Vigeo Eiris, une analyse interne ou une combinaison des deux. L'objectif est d'avoir un ratio de couverture ESG aussi proche de 100% que possible à tout moment.

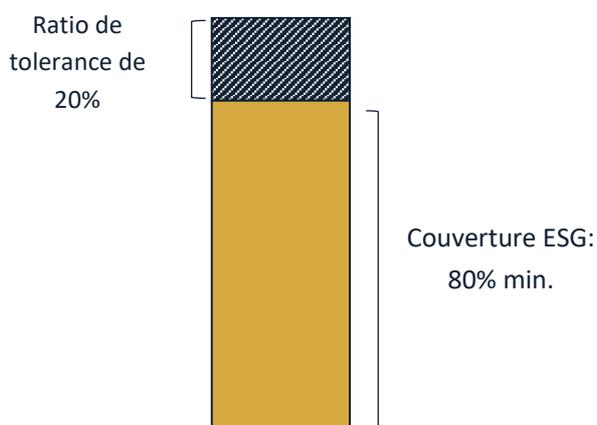
Une «couverture ESG» d'au moins 80 % pour les fonds dont l'univers d'investissement est global, ce qui signifie qu'à tout moment, au moins 80 % des portefeuilles concernés seront évalués en fonction des caractéristiques ESG. Le scoring en question est fourni par notre prestataire externe Vigeo Eiris, une analyse interne ou une combinaison des deux. L'objectif est d'avoir un ratio de couverture ESG aussi proche de 100% que possible à tout moment.

Pour éviter toute ambiguïté, les ratios de respectivement 80 % et 90 % excluent les liquidités et les fonds d'investissement dans lesquels nous pouvons investir.

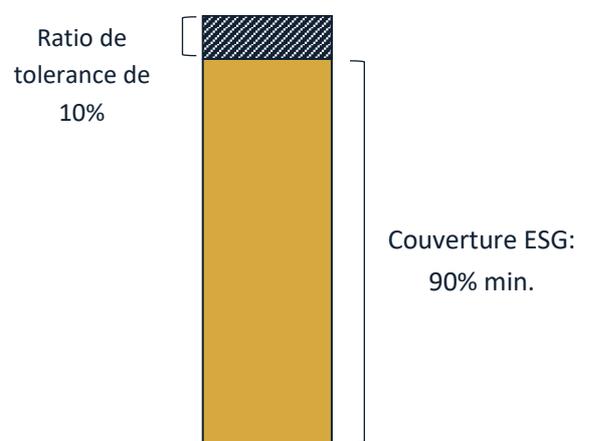
La raison d'être des ratios d'au moins 90% ou 80% est de formaliser encore plus notre approche ESG tout en conservant notre processus actuel d'investissement et de construction de portefeuille caractérisé par une grande réactivité à l'environnement et aux mouvements du marché, permettant ainsi aux gestionnaires de fonds de désinvestir rapidement les portefeuilles en cas de conditions de marché défavorables ou, à l'inverse, de saisir rapidement des opportunités d'investissement sur les marchés des nouvelles émissions - une source d'alpha tout aussi importante, sans être entravés par un cadre trop strict qui pourrait handicaper notre capacité de réaction, entraînant un impact négatif sur la performance.

Cette couverture ESG minimale ne signifie pas que les titres qui ne sont pas couverts ne sont pas analysés. Même si notre fournisseur de données ESG n'est pas en mesure de fournir un score, les gestionnaires de portefeuille utiliseront toutes les données à leur disposition (communiqués de presse, actualités de l'entreprise, rapports de durabilité, exposition aux controverses, ...), afin d'évaluer la notation ESG de l'entreprise concernée.

Univers d'investissement global



Univers d'investissement européen

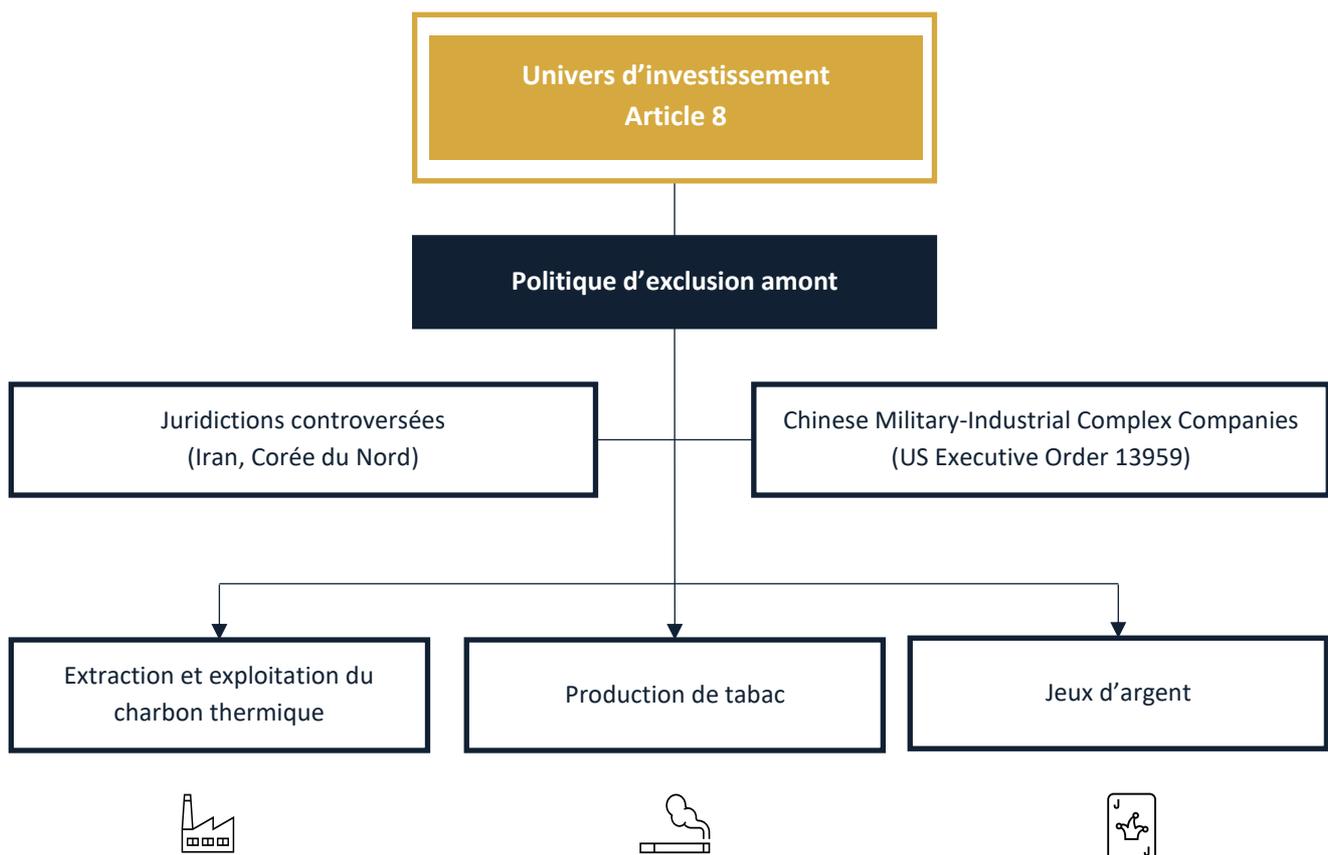


Pilier 2 : La mise en œuvre en amont d'une politique formelle d'exclusion

Nous mettrons en œuvre une politique formelle d'exclusion en amont dans notre univers d'investissement qui interdira formellement les investissements dans les entreprises ayant comme activité principale : l'extraction et l'exploitation du charbon thermique, la production de tabac et les jeux d'argent.

Deuxièmement, nous excluons également de notre univers d'investissement les entreprises provenant de pays classés comme juridictions controversées.

Enfin, nous nous conformerons au décret américain 13959 « *Addressing the Threat from Securities Investments that Finance Communist Chinese Military Companies* » publié le 12 novembre 2020, et à tout autre amendement futur. Ce décret interdira les investissements dans certaines sociétés chinoises désignées comme des sociétés du complexe militaro-industriel chinois (« CMIC »).



Pilier 3 : Suivre, analyser et agir vis à vis des « Controverses »

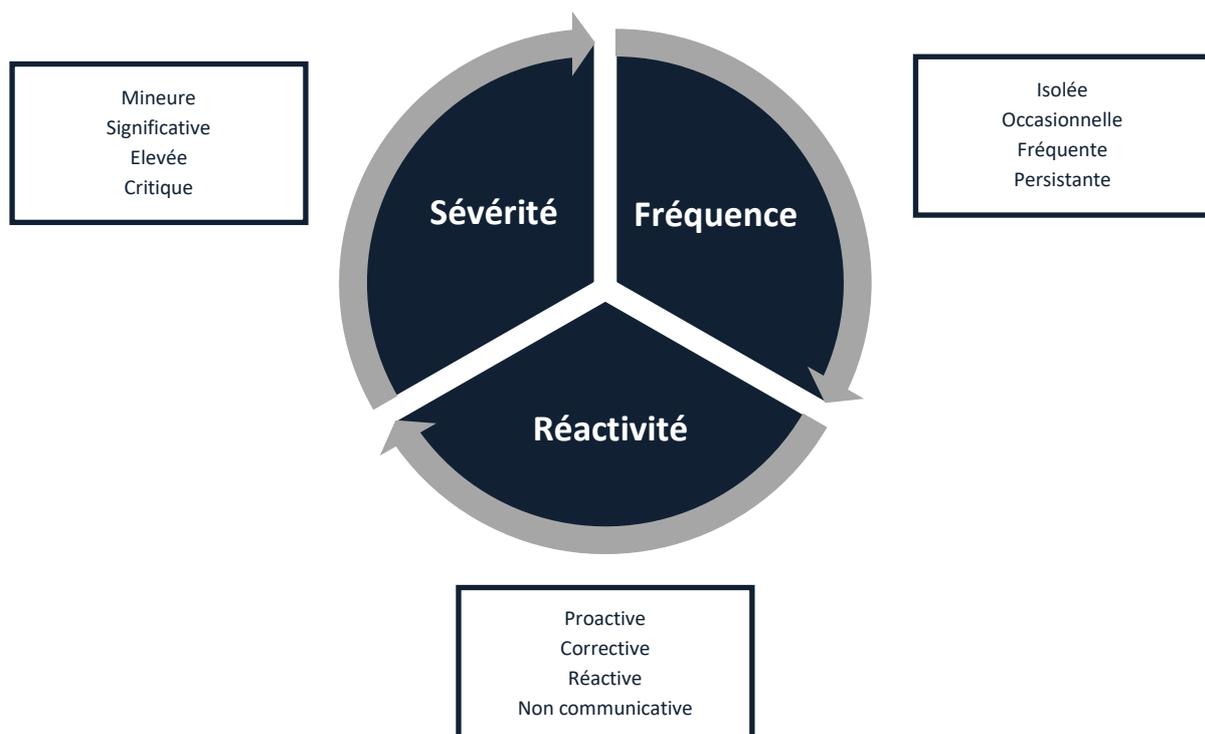
Les controverses sont des événements qui se produisent dans le cadre des activités normales d'une entreprise et qui pourraient avoir, sans que cela soit certain, un impact négatif sur les résultats de l'entreprise en matière d'environnement, de social ou de gouvernance et sur sa réputation en général. Ces événements sont largement couverts par la presse et peuvent éventuellement rester au stade de la « rumeur ». Ils couvrent des domaines allant de la « stratégie environnementale » à la « gestion des déchets », en passant par la « relation client » et le « respect du temps de travail ».

Les controverses sont analysées selon les trois axes suivants.

La sévérité de la controverse : une légère fuite d'hydrocarbure accidentelle est une controverse évidente, mais nous pensons que l'impact sera plus faible que le fait d'être directement impliqué dans l'emploi d'enfants, ou la production d'armes à sous-munitions. Il existe 4 catégories de gravité des controverses : mineure, significative, élevée et critique.

La fréquence de la controverse : l'événement est-il isolé, occasionnel, fréquent ou persistant ? S'agit-il donc d'un événement ponctuel ou peut-on le considérer comme un événement récurrent au regard du business model de l'entreprise ?

La réactivité de l'entreprise face à la controverse en question. L'entreprise a-t-elle été proactive dans sa communication ou préfère-t-elle l'approche silencieuse ? Il existe 4 catégories de réactivité : proactive, corrective, réactive ou non communicative.

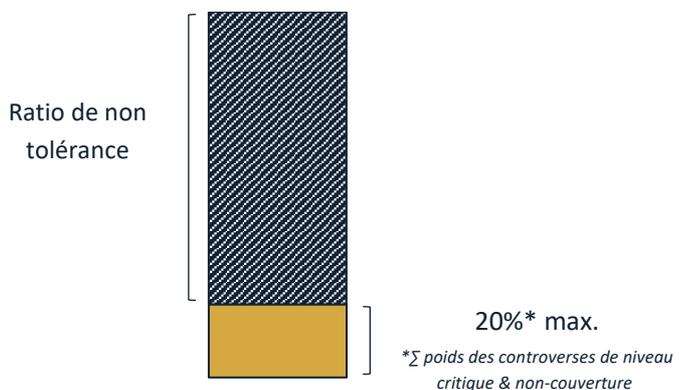


Nous avons décidé d'inclure un filtre spécial sur les entreprises sujettes à des controverses critiques (c'est-à-dire les plus graves) dans les domaines que nous considérons comme les plus impactant. Ces domaines sont :

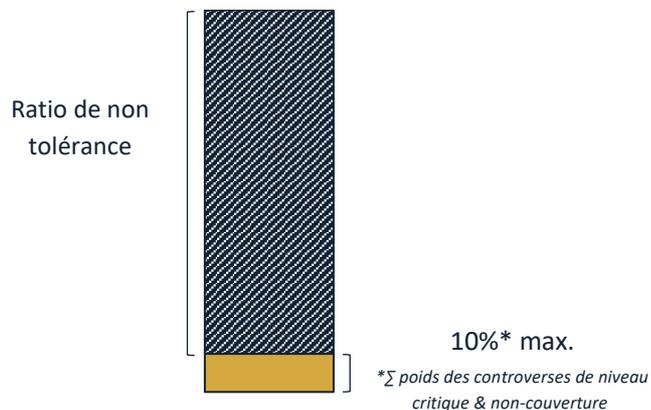
- Stratégie environnementale
- Energie / Changement climatique
- Gestion des déchets
- Droits humains fondamentaux
- Audit et contrôles internes

Ces sociétés resteront investissables, mais le poids de ces investissements ne pourra pas dépasser 10% du portefeuille si l'univers d'investissement est européen, ou 20% du portefeuille si l'univers d'investissement est global. En outre, ces ratios sont à cumuler avec les ratios de non-couverture. Afin d'éviter de mauvaises interprétations, si le portefeuille comporte 10% d'entreprises non notées en termes ESG, il ne reste plus de place pour des sociétés ayant au moins une controverse critique dans l'un des domaines mentionnés ci-dessus. Les entreprises sujettes à des controverses critiques devront avoir les justifications nécessaires (fournies par l'équipe de gestion du fonds) afin de rester dans les portefeuilles, justifications devant être approuvées par le Comité d'investissement.

Univers d'investissement global

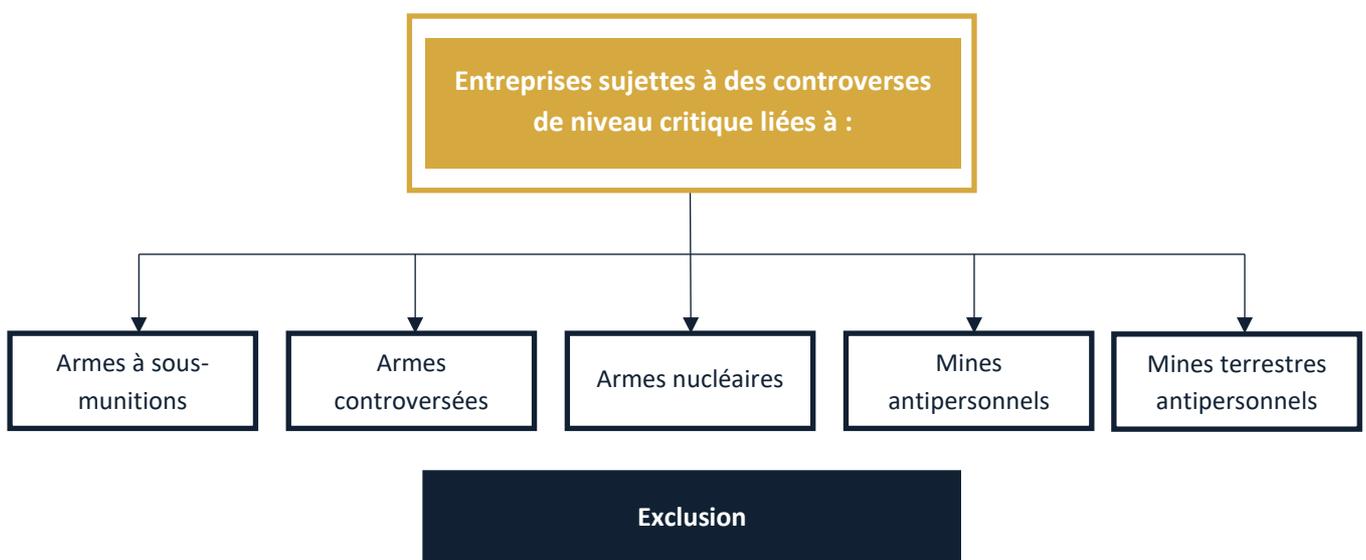


Univers d'investissement européen



Toutefois, si la controverse en question est liée à l'un des sous-domaines suivants, la société n'est pas éligible à l'investissement. Si l'entreprise fait l'objet d'une controverse dans le portefeuille, le gestionnaire du fonds a 3 mois pour vendre la position, l'entreprise sera ainsi ajoutée à la liste des investissements exclus.

- Armes à sous-munitions
- Armes controversées
- Armes nucléaires
- Mines antipersonnels
- Mines terrestres antipersonnels



Pilier 4 : Les principes du Pacte mondial des Nations Unies

Lancé en janvier 2000 au Forum économique mondial de Davos par Kofi Annan, secrétaire général des Nations unies, le Pacte mondial vise à « *unir le pouvoir des marchés à l'autorité des idéaux individuels* ».

Il s'appuie sur 10 principes relatifs aux Droits de l'homme, aux conditions de travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption



Afin de contrôler le respect du Pacte Mondial des Nations Unies, nous avons décidé de mettre en place un processus d'engagement avec les entreprises qui ont des manquements significatifs sur ces principes et directives. Dans un premier temps, nous avons associé chaque principe à un critère d'analyse spécifique :

- Principes 1 et 2 : Droits de l'Homme → Droits fondamentaux de l'Homme
- Principe 3 : Ressources humaines → Dialogue social
- Principes 4 et 5 : Droits de l'Homme → Travail des enfants et travail forcé
- Principe 6 : Droits de l'homme → Non-discrimination
- Principes 7 et 8 : Environnement → Stratégie environnementale
- Principe 9 : Environnement → Utilisation et élimination des produits
- Principe 10 : Comportement des entreprises → Corruption

Si une entreprise a une controverse liée à l'un de ces critères et que le statut de la controverse en question est considéré comme «critique», un processus d'engagement sera entrepris avec la société concernée. Si cet engagement n'aboutit pas au changement souhaité dans un délai de 2 ans à compter du début de cet engagement, l'entreprise sera incluse dans notre liste d'exclusion du Pacte Mondial. Notre fournisseur de données conserve le statut «actif» pour toute controverse avec une évaluation de sévérité critique ou élevée pendant une période de 48 mois après la dernière mise à jour, ce qui signifie que, même si la controverse est dépassée, elle sera signalée par notre système de surveillance. Le comité d'investissement sera alors chargé de définir le statut de cette controverse potentielle au regard des principes du Pacte mondial des Nations unies (c'est-à-dire «Controverse en cours» ou «Non actif»).

Pilier 5 : Le « Comité d'investissement » de Dynasty AM

Nous avons renforcé la partie dédiée à l'ESG de notre Comité d'investissement. Ce comité est responsable de la définition, de la gestion et de la mise en œuvre de la politique ESG de l'entreprise. Le comité se réunira une fois par mois ou de manière ad hoc si la nécessité s'en fait sentir. Le comité sera composé des gestionnaires de fonds et du responsable du développement. Des membres ad hoc peuvent être invités. Le comité a les responsabilités et l'agenda définis dans le processus d'investissement de Dynasty AM. Nous résumons ci-dessous les principales responsabilités ESG du comité d'investissement et son agenda :

1. Définition et gestion de notre politique ESG. Bien que les changements fréquents et l'instabilité soient à éviter, il est probable que notre politique ESG soit évolutive dans le temps. Toute proposition de modification de la politique ESG sera présentée, discutée et validée par le comité, avant sa soumission finale au Conseil d'administration.
2. Vérification et validation de la conformité de nos fonds et portefeuilles avec la réglementation et la classification SFDR en vigueur.
3. Vérification et validation de la conformité de nos fonds avec la politique d'exclusion.
4. Détermination d'un plan d'action en cas de non-conformité.
5. Vérification de la mise en œuvre des plans d'action décidés lors des comités précédents, détection des éventuels manquements en cours, discussion et mise à jour des nouvelles controverses qui auraient pu survenir dans l'univers d'investissement contrôlé et plus particulièrement sur les titres de la gestion du portefeuille de la liste des investissements exclus.
6. Mise à jour des nouveaux titres à exclure/surveiller, rééligibilité des titres qui ne sont plus à exclure/surveiller, dans les différentes listes d'exclusion / surveillance.
7. Tout autre sujet jugé pertinent par les gestionnaires du fonds ou le responsable du développement.
8. Performance et suivi des indicateurs ESG des fonds (score ESG, indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, ...).
9. Performance et suivi des indicateurs ESG des titres (score ESG, indicateurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, ...).

Index and reference benchmark

L'objectif d'investissement du Compartiment Dynasty Credit Sub est de surperformer son indice de référence, le BofA Merrill Lynch Euro Corporate Index ER00 («indice de référence») sur un horizon d'investissement de 3 ans, déduction faite des frais de gestion. Cet indice de référence est calculé coupons réinvestis et est composé de 3750 obligations d'entreprises libellées en Euros. Il est représentatif du marché des obligations d'entreprises Investment Grade de la zone Euro, tous secteurs confondus. Des informations sur l'indice de référence sont disponibles sur Internet (<https://indices.theice.com>). Bien que l'indice de référence ne soit pas utilisé dans le but de répondre aux caractéristiques environnementales ou sociales du Compartiment, il peut être utilisé pour comparer le score ESG du Compartiment. Les caractéristiques ESG du Benchmark sont proches de celles du Compartiment et sont considérées comme robustes au 31/08/2021 (*Figure 5 : Analyse de l'écart entre Dynasty Credit Sub et son indice de référence*).

8. Politique de « Stewardship » et communication (interne/externe)

Par la volonté d'intégrer toujours plus de valeurs responsables, nous nous attachons à adopter une politique de « Stewardship », offrant à nos investisseurs la garantie que nous agissons toujours pour le bien commun, en respectant les intérêts et les objectifs de chacun.

La politique de « Stewardship » est l'utilisation de l'influence des investisseurs institutionnels pour maximiser la valeur globale à long terme, y compris la valeur des actifs économiques, sociaux et environnementaux communs, dont dépendent les rendements et les intérêts des clients et des bénéficiaires.

Nos principaux objectifs de « Stewardship » sont bien définis : nous nous engageons à respecter les valeurs de nos clients. Cela inclut le respect des PRI en matière d'ESG. Pour y parvenir :

- Nous utilisons les outils et informations mis à notre disposition par des prestataires externes (Vigeo Eiris) afin de bénéficier d'une expertise et d'une vision globale des questions responsables.
- L'équipe de gestion de notre société ne néglige pas de mener des recherches sur l'investissement responsable en interne, en collaboration avec tous les employés.
- Nous communiquons au sein de la société, pour partager nos actions et nos résultats, afin que tous les collaborateurs de Dynasty AM S.A. puissent disposer de la totalité des informations disponibles.
- Conformément à la politique globale de notre société, nous adoptons la même politique en matière de conflits d'intérêts pour l'investissement responsable que pour l'investissement classique (cf. prospectus de nos fonds).

La communication (interne et externe) fait partie intégrante de la politique ESG de la société. Elle est cruciale pour le succès de cette politique et pour garantir une transparence totale quant à nos initiatives.

Pour toute incertitude, question ou besoin d'information, les gérants n'hésitent pas à prendre contact avec les acteurs du marché, y compris les émetteurs de titres, afin d'obtenir une transparence complète sur les entreprises et leurs produits, et de s'assurer que l'émetteur est en adéquation avec nos valeurs et nos objectifs. Nous n'hésitons pas à interpeller les émetteurs sur les questions ESG afin de nous assurer de leurs positions.

Au sein de la société, nous nous appliquons à communiquer toutes les informations relatives à notre politique de « Stewardship » à nos équipes, notamment à notre personnel de vente,

afin qu'elles puissent communiquer directement avec les investisseurs pour offrir une transparence totale sur notre politique ESG.

Enfin, les informations clés sur l'ESG sont disponibles aux investisseurs : les taux de couverture et les notations ESG de nos fonds sont à retrouver sur nos fiches mensuelles, disponibles au public sur notre site internet. Des renseignements complémentaires pourront être demandés sur demande afin de répondre encore davantage aux attentes.

9. Annexes

Overview

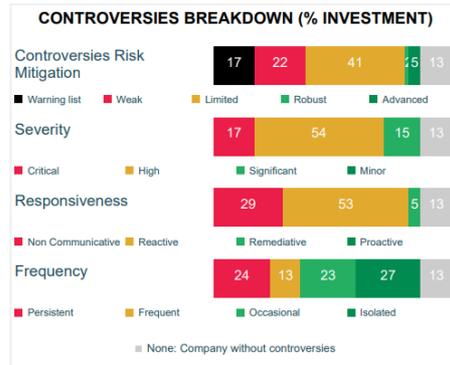
QAM_SUB



Coverage information

Category	Portfolio				Benchmark			
	Issuers	Not Covered	Not licenced	% of investment	Issuers	Not Covered	Not licenced	% of investment
ESG	31 / 32	0	1	96.75 %	N/A	N/A	N/A	N/A
CAS	0 / 32	0	32	0 %	N/A	N/A	N/A	N/A
Controversies	31 / 32	0	1	96.75 %	N/A	N/A	N/A	N/A
CF+ET	0 / 32	0	32	0 %	N/A	N/A	N/A	N/A

Overall ESG Score



Major Issuers

Issuer	Weight in Portfolio	Global Score	Carbon Footprint	Energy Transition Strategy	Controversies Risk Mitigation
Electricite de France SA XS0179487177	6.49%	71	N/L	N/L	Limited
Eurofins Scientific SE FR0000038259	6.41%	34	N/L	N/L	None
Vodafone Group Plc GB0007192106	5.37%	46	N/L	N/L	Weak
Total SE FR0000120271	5.22%	52	N/L	N/L	Weak
Bertelsmann XS0268583993	5.02%	46	N/L	N/L	Limited

Figure 1: Notation ESG du fonds Quilvest Credit SUB au 30 Avril 2021

Top 10 Variations

Sociétés	ISIN	ESG Overall score	Top 10 Variation vs N-1
LafargeHolcim Ltd.,	CH0012214059	65	+22
Jyske Bank A/S,	DK0010307958	46	+17
Safran SA,	FR0000073272	62	+7
BIC SA,	FR0000120966	56	+6
Kingsoft Corp. Ltd.,	KYG5264Y1089	27	+4
Tencent Holdings Ltd.,	KYG875721634	27	+4
Bollore SA,	FR0000039299	53	+2
Linde Plc,	IE00BZ12WHP82	56	+2
Haier Electronics Group,	BMG423131256	27	+2
Mitsubishi Chemical Holdings,	JP3897700005	40	+1

Figure 2: Top 10 des variations de la notation ESG au 30/04/2021

Bottom 10 Variations

Sociétés	ISIN	ESG Overall score	Bottom 10 Variation vs N-1
ABN AMRO Bank	NL0011540547	65	-1
MTU Aero Engines AG,	DE000A0D9PT0	43	-1
Capitaland Ltd.,	SG1J27887962	45	-1
Jazz Pharmaceuticals Public Limited Company,	IE00B4Q5ZN47	26	0
KBC Group NV,	BE0003565737	58	0
Kering SA,	FR0000121485	64	0
Air France-KLM	FR0000031122	65	0
Allergan	IE00BY9D5467	33	0
ZF Friedrichshafen,	US98877DAC92	36	0
Immofinanz	AT0000A21KS2	25	0

Figure 3: Bottom 10 des variations de la notation ESG au 30/04/2021

DYNASTY AM
ESG Report
31st August 2021



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

Call us 352 2469 77 642
Visit dynasty-am.lu
LinkedIn [dynastyAM](https://www.linkedin.com/company/dynastyam)

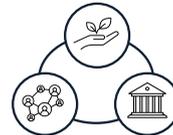
Dynasty AM 2021 – All rights reserved

Figure 4 et suivantes : Rapport ESG mensuel

DYNASTY AM / ESG Report – 31st July 2021

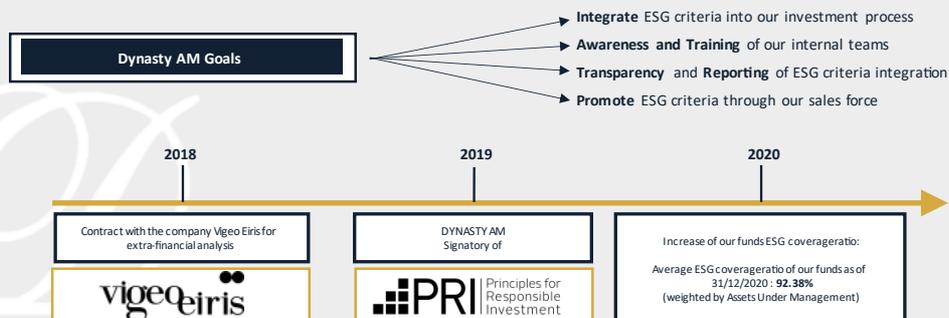


ESG Policy



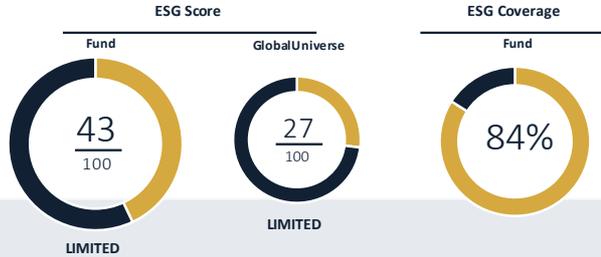
Dynasty AM S.A.'s **ESG (Environment, Social and Governance)** philosophy is based on the principle that there is a positive correlation between taking into account extra-financial criteria and generation of added value. We therefore aim to obtain the best long-term risk-return ratio for our clients, **by incorporating ESG criteria into our financial analysis.**

Objectives established by the working group were determined using the PRI Principles:





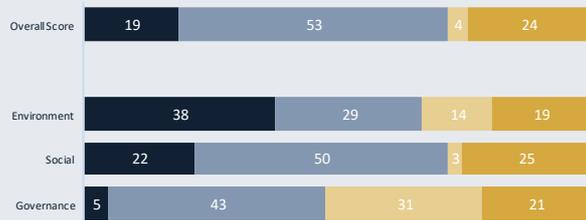
DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES



Overall and Domain Scores

	Average
Overall	43
Environment	41
Social	42
Governance	49

ESG Score Breakdown (% investment)

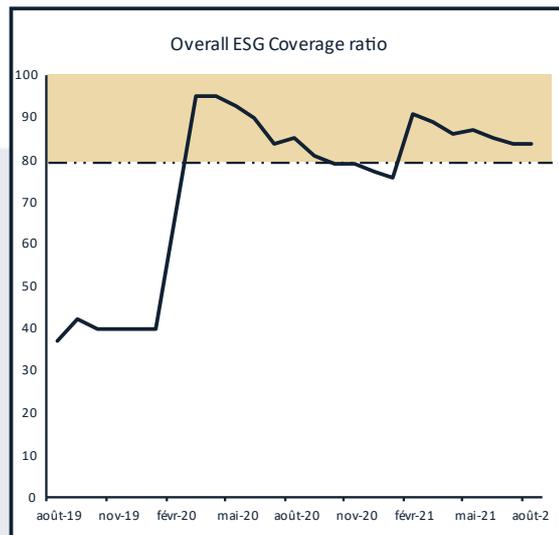
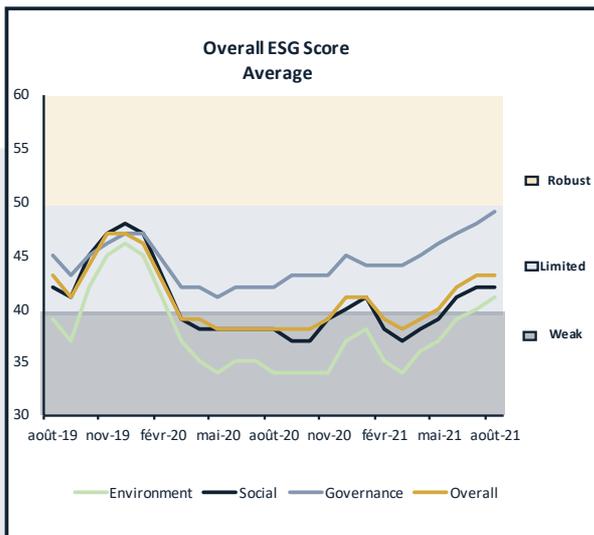


Call us: +352 2469 77 642
 Visit dynasty.lu
 LinkedIn [DynastyAM](#)

DynastyAM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES



Call us: +352 2469 77 642
 Visit dynasty.lu
 LinkedIn [DynastyAM](#)

DynastyAM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

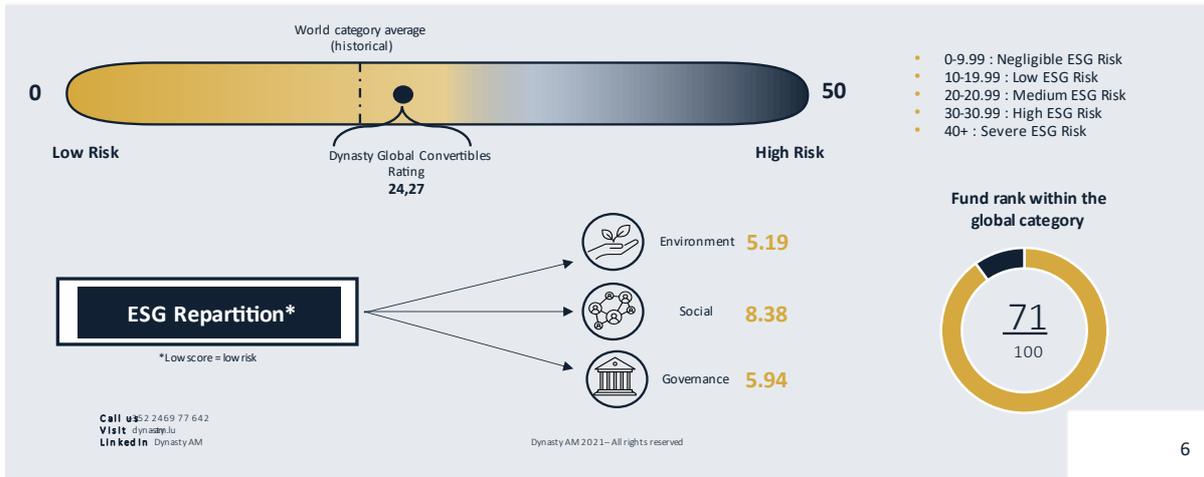
Morningstar launched the **Morningstar Sustainability Rating (MSR)** to help investors consider **environmental, social, and corporate governance (ESG)** criteria when evaluating their investments.

The Morningstar Sustainability Rating measures how well portfolio companies manage **ESG risks** relative to portfolios in the same category.

Morningstar Sustainability Rating Score



*Below Average



Call us: +352 2469 77 642
Visit dynasty.lu
LinkedIn [DynastyAM](https://www.linkedin.com/company/dynastyam)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

5 highest rated ESG positions

Rank	Holding Name	Portfolio Weight	Sector (GICS)	Rating
1	Schneider 0% 2026	0.1%	Industrial	Advanced
2	LVMH 0% 2024	3.2%	Consumercyclical	Advanced
3	Artemis/ Kering 0% 2023	3.2%	Consumercyclical	Advanced
4	Unibail 0% 2022	1.7%	Consumercyclical	Advanced
5	Telecom Italia 1.125% 2022	1.8%	Communications	Advanced

5 lowest rated ESG positions

Rank	Holding Name	Portfolio Weight	Sector (GICS)	Rating
1	Xiaomi 0% 2027	1.9%	Communications	Weak
2	Booking 0.9% 2021	3.3%	Communications	Weak
3	Tencent 0% 2022	2.3%	Technology	Weak
4	Twitter 1% 2021	1.7%	Communications	Weak
5	Kingsoft 0.625% 2025	0.9%	Technology	Weak

Call us: +352 2469 77 642
Visit dynasty.lu
LinkedIn [DynastyAM](https://www.linkedin.com/company/dynastyam)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

5 largest positions

Rank	Holding Name	Portfolio Weight	Sector (GICS)	Rating
1	Sika 0.15% 2025	3.7%	Industrial	Limited
2	Sony 0% 2022	3.4%	Consumercyclical	Limited
3	Yandex 0.75% 2025	3.3%	Comunications	Limited
4	Booking 0.9% 2021	3.3%	Comunications	Weak
5	GN Store 0% 2024	3.2%	Consumer nortyclical	Advanced

Call us: +352 2469 77 642
 Visit dynasty.lu
 LinkedIn [DynastyAM](#)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

We will implement a formal upstream **exclusion policy** on our **article 8** investable universe that will formally prohibit investments in companies that have as main activity :

- Thermal coal mining and extraction
- Tobacco production
- Gambling

EXCLUSION

Thermal coal mining and extraction			
Holding Name	ISIN	Portfolio Weight	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	None in portfolio
Tobacco production			
Holding Name	ISIN	Portfolio Weight	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	None in portfolio
Gambling			
Holding Name	ISIN	Portfolio Weight	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	None in portfolio

Call us: +352 2469 77 642
 Visit dynasty.lu
 LinkedIn [DynastyAM](#)

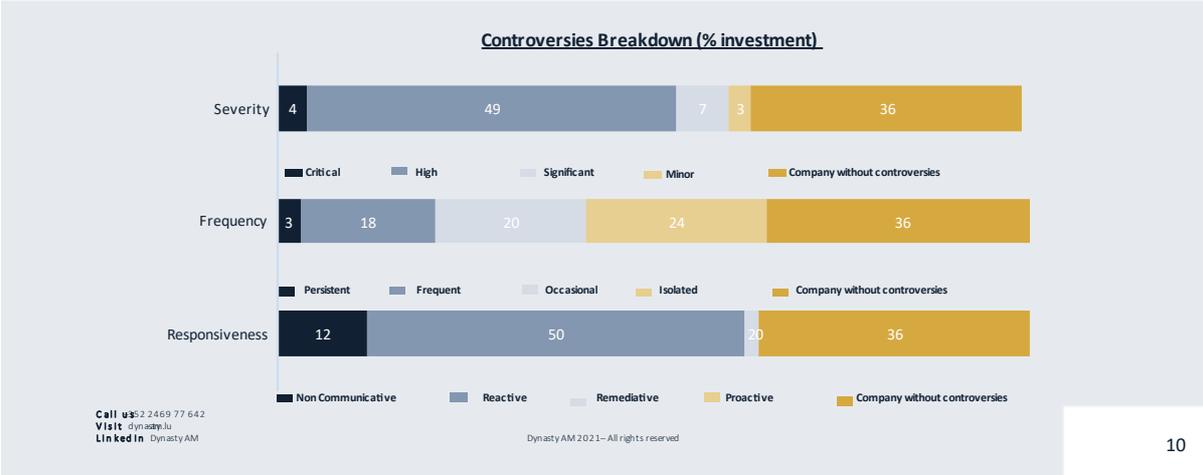
Dynasty AM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

Controversies are analyzed along three axes

- (1) The **severity** of the controversy : having an accidental minor oil spill is a controversial event, but we think it is less impacting than being directly involved in the employment of children or the production of cluster munition. There are 4 categories of severity of controversies : minor, significant, high, critical
- (2) The **frequency** of the controversy : is the event isolated, occasional, frequent or persistent. Is it thus a one off event or can it be considered business behavior of the company
- (3) The **responsiveness** of the company to the controversy in question. Has the company been proactive in its communication, or do they prefer the silent approach. There are 4 categories of responsiveness : proactive, remediative, reactive or non communicative



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

We have decided to include a **special filter** on companies subject to critical controversies (i.e. the most severe) in domains we consider to be the most impacting.

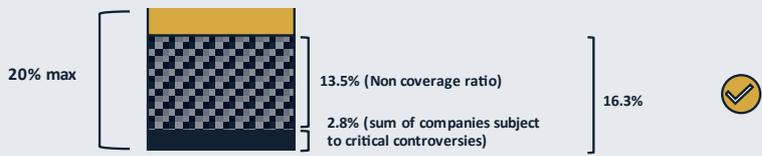
These domains are :

- (1) Environmental Strategy
- (2) Climate Change
- (3) Waste
- (4) Fundamental Human Rights
- (5) Audit and Internal Controls

Companies subject to critical controversies*

Holding Name	Portfolio Weight	Sector (GICS)	Domains impacted by the critical controversy
Holcim 0% 2022	0.03%	Industrial	4
Eni 0% 2022	2.20%	Energy	4 -5
Eni 2.625% Perp	0.07%	Energy	4 -5
Imerys 0.875% 2022	0.39%	Industrial	5
Renault 1.25% 2022	0.10%	Consumer cyclical	5

*These companies will remain investable but the sum of these investments may not exceed a ratio of **10%** of the portfolio in case the investment universe is European or **20%** of the portfolio if the investment universe is global. Furthermore these ratios are to be cumulated within the non coverage ratio's.





DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

If the **critical** controversy is linked to one of the following **sub domains** the company is not eligible for investment and if the company is subject to the controversy whilst already in the portfolio the fund manager has **3 months** to sell the position, whilst the company will be added to the list of **excluded investments**.

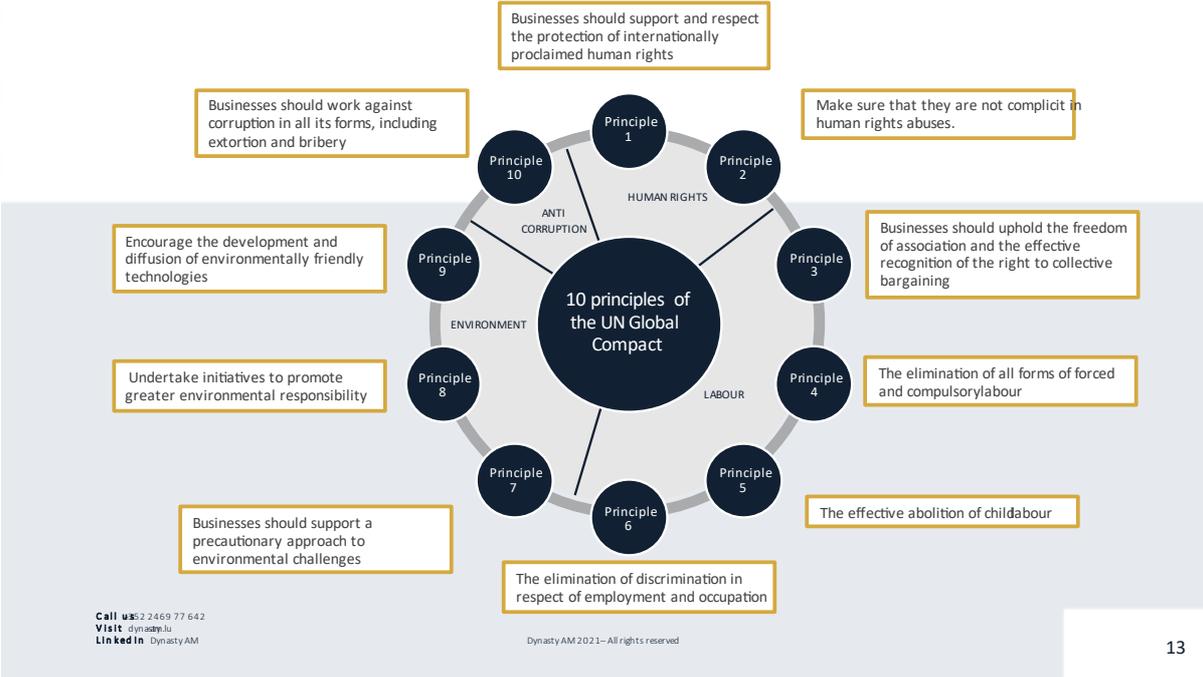
- (1) Cluster Munitions
- (2) Controversial Weapons
- (3) Nuclear Weapons
- (4) Anti Personal Mines
- (5) Anti Personal Landmines

EXCLUSION

Cluster Munitions			Anti Personal Mines		
Holding Name	ISIN	PortfolioWeight	Holding Name	ISIN	PortfolioWeight
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
None in portfolio			None in portfolio		
Controversial Weapons			Anti Personal Landmines		
Holding Name	ISIN	Portfolio Weight	Holding Name	ISIN	PortfolioWeight
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
None in portfolio			None in portfolio		
Nuclear Weapons					
Holding Name	ISIN	PortfolioWeight			
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>			
None in portfolio					



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES





DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

We associated each **principle** to a specific **analysis' criteria** :

- Principle 1 and 2: Human Rights → Fundamental Human Rights
- Principle 3: Human Resources → Social Dialogue
- Principle 4 and 5: Human Rights → Child and Forced Labour
- Principle 6: Human Rights → Non-Discrimination
- Principle 7 and 8: Environment → Environmental Strategy
- Principle 9: Environment → Use and Disposal of Products
- Principle 10: Business Behavior → Corruption

If a company has a **controversy** linked to one of these criteria and the status of the controversy in question is considered “**Critical**”, an **engagement process** shall be undertaken with companies .

If this engagement does not lead to the desired change in a period of **2 years** from the **start** of this engagement, the company will join our **Global Compact Exclusion List** .

Holding Name	Portfolio Weight	UN Global Compact principle	Dynasty AM Status	Start of engagement	Time remaining below 2 years?
Holcim 0% 2022	0.03%	Principles #1, 2, 10	Ongoing Controversy	07/09/2021	Yes
TotalEnergies 3.369% Perp	0.04%	Principles*10	Not Active		
TotalEnergies 2.625% Perp	0.07%	Principles*10	Not Active		
Eni 0% 2022	2.20%	Principles #1, 2	Not Active		
Eni 2.625% Perp	0.07%	Principles #1, 2	Not Active		
Renault 1.25% 2022	0.10%	Principles*8, 10	Not Active		

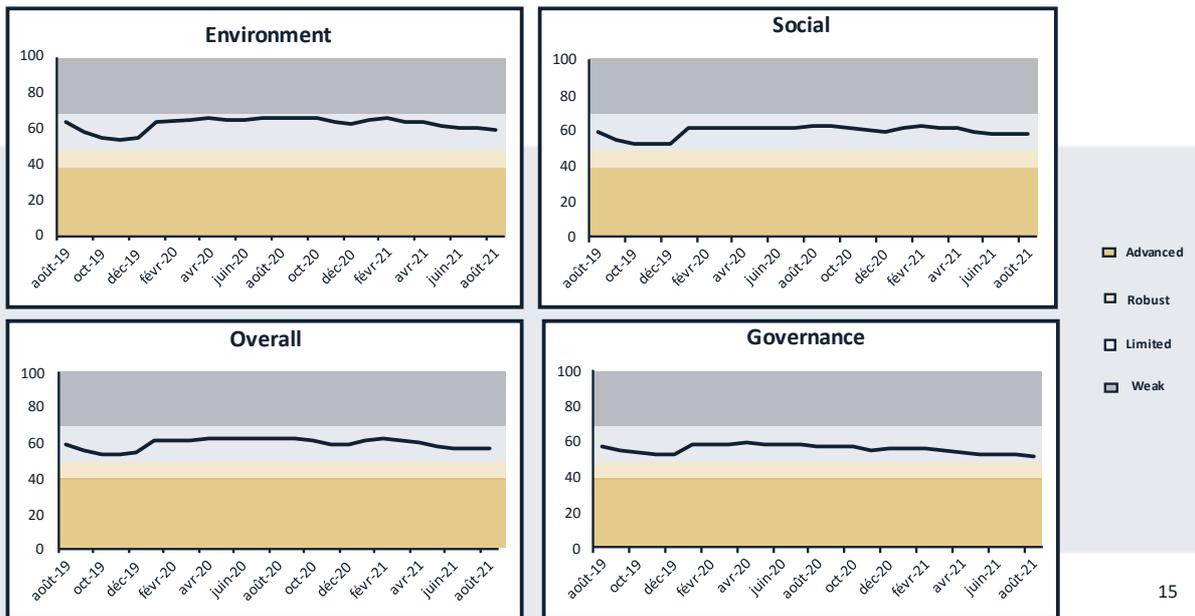
Call us: +32 2469 77 642
 Visit: dynastyam.lu
 LinkedIn: [DynastyAM](#)

DynastyAM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

ESG RISKS





DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

LuxFLAG ESG Label– Exclusion List

List of sectors and activities, in which investments must be **excluded**

- (1) Controversial Weapons
- (2) Tobacco
- (3) Controversial Jurisdictions
- (4) Nuclear Energy
- (5) Controversial Behavior



Controversial Weapons

Holding Name	ISIN	Portfolio Weight	
			→ None in portfolio

Tobacco

Holding Name	ISIN	PortfolioWeight	
			→ None in portfolio

Call us: +352 2469 77 642
Visit dynasty.lu
LinkedIn [DynastyAM](#)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

LuxFLAG ESG Label– Exclusion List

List of sectors and activities, in which investments must be **excluded**

- (1) Controversial Weapons
- (2) Tobacco
- (3) Controversial Jurisdictions
- (4) Nuclear Energy
- (5) Controversial Behavior



Nuclear Energy

Holding Name	ISIN	PortfolioWeight	
			→ None in portfolio

Controversial Jurisdictions

Holding Name	ISIN	PortfolioWeight	
			→ None in portfolio

Call us: +352 2469 77 642
Visit dynasty.lu
LinkedIn [DynastyAM](#)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



DYNASTY GLOBAL CONVERTIBLES

LuxFLAG ESG Label – Exclusion List

List of sectors and activities, in which investments must be **excluded**

- (1) Controversial Weapons
- (2) Tobacco
- (3) Controversial Jurisdictions
- (4) Nuclear Energy
- (5) Controversial Behavior



Controversial Behavior

Holding Name	Portfolio Weight	UN Global Compact principle	Dynasty AM Status	Start of engagement	Time remaining below 2 years?
Holcim 0% 2022	0.03%	Principles 11, 2, 10	Ongoing Controversy	07/09/2021	Yes
TotalEnergies 3.369% Perp	0.04%	Principles*10	Not Active		
TotalEnergies 2.625% Perp	0.07%	Principles*10	Not Active		
Eni 0% 2022	2.20%	Principles 11, 2	Not Active		
Eni 2.625% Perp	0.07%	Principles 11, 2	Not Active		
Renault 1.25% 2022	0.10%	Principles* 8, 10	Not Active		

Call us: +352 2469 77 642
 Visit: dynasty.lu
 LinkedIn: [Dynasty AM](#)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



Disclaimer

— This document and its data are provided for information purposes only and should not be conceived as a solicitation or offer to buy or sell any securities or related financial instruments by **DYNASTY AM**. Any investment put in place on the basis of this presentation must be executed in respect of the laws and rules applicable to each investor.

— **DYNASTY AM** is not advisors and neither **DYNASTY AM**, nor any officers or employees accepts any liability whatsoever for any financial result or from any other nature arising from use of this publication or its content.

— You are advised to make your own risk analysis and consult any independent advisors you believe necessary (law, financial, tax, accounting or any other advisors).

— **DYNASTY AM** brings your attention to the fact that the value of, and income from, any investment in its products may largely fluctuate due to their natures. The products have prospectuses registered with the **CSF** (Commission de Surveillance du Secteur Financier). They are available on the website www.dynasty-am.lu.

— This presentation is exclusively reserved for your private use and any dissemination or disclosure, either in whole or part, is prohibited except with formal written approval by **DYNASTY AM**.

— Before any subscription, it is necessary to consult the prospectus of the fund. Past performances do not predict actual or future performances which may differ substantially from those reflected.

Call us: +352 2469 77 642
 Visit: dynasty.lu
 LinkedIn: [Dynasty AM](#)

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



Get in touch /Sales contact



DYNASTY AM S.A.
16, Avenue Marie-Thérèse
L-2132 Luxembourg
Tel. : **+352 24 69 77**

Laurent PLUCHARD
Partner - Head of Development

Tel: +352 2469 77 642
Mobile: +352 621 380 785
laurent.pluchard@dynasty -am.lu

Henri RAYOT
Sales [Europe]
Tel: +352 2469 77 644
Mobile: +352 621 379 155
henri.rayot@dynasty -am.lu

Mehdi KOURICHI
Sales [France]
Tel: +352 621 526 951
mehdi.kourichi@dynasty -am.lu

Frédéric RONCHI
External Sales [France]
Tel: +352 2469 77 642
frederic.ronchi@dynasty -am.lu

Patrice DUSSOL
External Sales [Monaco, Italy, Spain]
Tel: +33 6 89 50 31 87
pdussol@ampelia.ch

Call us +352 2469 77 642
Visit dynasty-am.lu
LinkedIn Dynasty AM

Dynasty AM 2021 – All rights reserved



Thank you Passion for YIELD



Dynasty
Asset Management

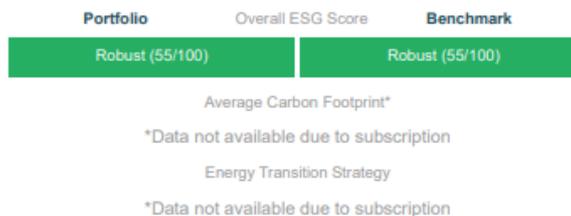
Call us +352 2469 77 642
Visit dynasty-am.lu
LinkedIn Dynasty AM

Dynasty AM 2021 – All rights reserved

The contents of this document are protected by copyright.
Any reproduction, distribution or use without the author's authorization is prohibited.

Overview

QAM_SUB
Benchmark: ER00



Overall ESG Score

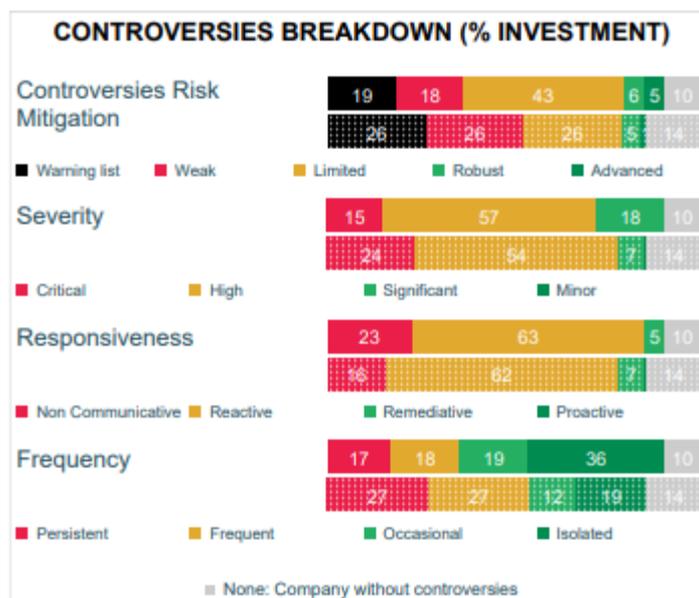


Figure 5: Analyse de l'écart entre Dynasty Credit Sub et son indice de référence